

Lettres québécoises
La revue de l'actualité littéraire



Gouvernement Harper : politique à courte vu

André Vanasse

Number 132, Winter 2008

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/37048ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Lettres québécoises inc.

ISSN

0382-084X (print)

1923-239X (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Vanasse, A. (2008). Gouvernement Harper : politique à courte vu. *Lettres québécoises*, (132), 3–4.



Gouvernement Harper : politique à courte vue

Au mois d'août dernier, le gouvernement fédéral annonçait des réductions de 23 millions de \$ dans sept programmes culturels. Un coup de masse dans le milieu et le sentiment que le gouvernement Harper gruge lentement un budget consacré à la culture que le gouvernement libéral a mis des années à allouer. Et que ceux qui croient que l'argent octroyé à la culture l'est en pure perte se détrompent. L'art est rentable, c'est un fait.

Est-ce que la décision d'annoncer précisément au début du mois d'août des réductions d'une telle ampleur dans le domaine culturel était planifiée? On peut se poser la question. Peut-être s'est-on dit dans les officines du pouvoir que tous seraient en vacances et que cette annonce passerait comme une lettre à la poste. Erreur! Les journalistes qui ont peu de nouvelles culturelles à se mettre sous la dent en cette période de l'année (les théâtres, les maisons d'édition, les orchestres symphoniques sont à préparer dans le silence et la retraite leur saison à venir) ont sauté sur cette annonce pour la vilipender. La réaction a été d'une vigueur incroyable. Même Serge Chapleau en a profité pour faire une caricature assassine...

Pendant ce temps, Josée Verner, la ministre responsable de Patrimoine Canada, faisait semblant de n'avoir rien vu ni entendu. En fait, elle est demeurée muette plusieurs jours avant de se décider à répondre aux questions des journalistes. Elle n'a pas eu le choix de faire face à la musique devant le tollé de protestations que cette annonce a soulevé.

Et qu'est-ce qu'avait à répondre M^{me} Verner? : « [N]ous avons décidé d'évaluer le rendement des investissements dans différents programmes¹. » Comme évaluation, on ne peut trouver plus radicale : on abolit les programmes tout simplement. Dans ce cas-ci, « jeter le bébé avec l'eau du bain » trouve tout son sens. Et M^{me} Verner a beau répéter qu'elle veut proposer de nouvelles voies, il n'empêche que les programmes disparaissent et que personne ne sait quand ceux qui devraient éventuellement les remplacer seront annoncés. Les vieux renards savent que c'est la meilleure façon de régler un problème : on coupe en prenant soin de laisser

entendre qu'il y aura un remplacement jusqu'à ce que les intervenants culturels constatent, à leur corps défendant, qu'ils doivent vivre avec la nouvelle réalité : de programme, il n'y a plus et il n'y en aura plus.

PROMART

Parmi les programmes abolis, PromArt est l'un des plus importants : 4,7 millions de \$ en subvention. Ce programme était celui qui était le plus sollicité par les éditeurs. Il permettait à un auteur d'obtenir le paiement de ses frais de transport pour se faire connaître de ses lecteurs étrangers, soit dans le cadre d'un salon du livre, soit dans le but d'organiser des rencontres, soit pour des lancements de livre ou pour toute autre activité liée à la diffusion de son livre à l'étranger. Seuls les coûts de transport étaient admis. C'était donc un programme à frais partagés, mais il était vivement apprécié par les éditeurs et les auteurs. Il permettait de réduire les frais de ces campagnes promotionnelles et facilitait les ententes avec les éditeurs étrangers qui avaient traduit le livre ou avec les organismes étrangers qui invitaient les auteurs dans leur pays.

L'AIDE FINANCIÈRE AUX ARTS

C'est connu, les gouvernements du Canada et du Québec ont tout fait pour que nos artistes et littérateurs trouvent leur place naturelle et méritée dans notre société et soient connus ailleurs dans le monde. Cette volonté, exprimée il y a plus de soixante ans, est toujours valable et fondée. En ce sens, l'annonce de la disparition du programme PromArt est un pas en arrière. C'est comme un coup de sabre dans une politique culturelle qui a toujours cherché à se raffiner avec les années, et ce, dans le but d'atteindre ses objectifs.

Programmes abolis par le gouvernement Harper

- PromArt : 4,7 millions de \$
- Programme national de formation dans le secteur du film et de la vidéo (PNFSFV) : 2,5 millions de \$
- Fonds des réseaux de recherche sur les nouveaux médias (FRRNM) : 4,7 millions de \$
- Fonds canadiens du film et de la vidéo indépendants : 1,5 million de \$
- Routes commerciales : 9 millions de \$
- Programme du long métrage (volets éducation et accès) : 150 000 \$
- Programme de souvenirs de musique : 300 000 \$

TOTAL : 23 millions de \$

(Source : Marc Cassivi, *La Presse*,
Cahier « Arts et spectacles », 15 août 2008, p. 3)

On ne se rend pas compte du chemin parcouru depuis les années soixante dans le domaine littéraire. C'est tout simplement remarquable. Je l'ai souligné dans mon dernier éditorial. Nous sommes passés du statut de nains de l'édition à celui de concurrents incontournables de l'édition française. Et puis, les éditeurs québécois sont nettement plus performants que les éditeurs français. Or, ces progrès n'auraient pu se faire sans l'aide de nos gouvernements. Et que les rabat-joie qui ne manquent jamais de dire que le milieu de l'édition est trop subventionné sachent que l'aide obtenue des gouvernements ne compte que pour 7 % des revenus totaux de l'édition. Quant aux sommes globales des subventions attribuées aux livres, elles sont infiniment moindres que celles qu'empochent Bell Helicopter ou Bombardier. De plus, les revenus de l'industrie du livre dépassent largement les deux milliards de dollars au Canada. Ce n'est pas rien si l'on prend en considération que la taxe de cinq pour cent (5 %) imposée sur le livre procure

à l'État fédéral plus de 100 millions de \$. Si l'on tient compte de la même taxe (TPS) imposée sur les journaux et magazines imprimés (qui relèvent du secteur du livre et de l'imprimé), c'est un autre 300 millions de \$ qu'il faut ajouter dans les caisses de l'État. Et puis, preuve a été faite que, dollar pour dollar, l'argent donné à la culture, et particulièrement au domaine de la littérature, produit un rendement supérieur à la plupart des autres secteurs commerciaux. En 2007, la culture a rapporté 25 milliards de \$ en taxes et impôts, trois fois plus que les 8 milliards de \$ investis par les paliers municipaux, provinciaux et fédéraux.

Industrie non rentable que celle du livre et de l'imprimé? Des quêtes, les littérateurs?

Stephen Harper a beau penser que l'achat d'hélicoptères et d'armement militaire est une priorité pour son gouvernement, cela ne doit pas se faire au détriment des arts. Il semblait avoir compris le message quand il a décidé d'augmenter le budget alloué au Conseil des Arts l'an passé, mais à quoi ça sert si c'est pour abolir sournoisement des programmes parallèles ?

LA SCÈNE INTERNATIONALE

Depuis quelques années, les gouvernements ont dépensé une énergie considérable pour favoriser la visibilité de nos littératures sur la scène internationale. En ce qui concerne le Québec, il a été l'hôte du Salon du livre de Paris en 1999, l'hôte de la Feria Internacional del Libro à Guadalajara (Mexique) en 2003 et il sera l'hôte de la Fira Barcelona / Feria Internacional del Libro (Espagne) en 2008. Avouons que ce n'est pas si mal pour une province fédérée qui n'a pas officiellement le statut de pays. Le fait est que le cas du Québec est exemplaire pour les pays où il y a une culture dominante et une culture dominée. Nous sommes loin d'être les seuls à vivre ce genre de situation. C'est le cas, bien sûr, de la Catalogne par rapport à l'Espagne, de même que celui des Wallons par rapport aux Flamands en Belgique (autrefois, c'étaient les Flamands qui étaient dominés, aujourd'hui, ce sont les Wallons qui le sont ; le monde change parfois !), sans compter une dizaine d'autres pays dans le monde.

INVESTIR POUR RÉUSSIR

Un programme comme PromArt est un maillon important dans la reconnaissance de notre littérature à l'étranger. On ne peut pas se faire publier à l'extérieur du pays si on ne dispose pas de programmes d'aide à la promotion. Cela va de la traduction en langues étrangères à la présence de l'auteur dans les pays où il est publié.

Et là encore, on peut faire les fines gueules : à quoi ça sert, diront les bilieux, si c'est pour vendre quelques exemplaires ? On a un peu raison : pénétrer le marché international n'est pas une mince affaire. La plupart du temps, les ventes sont discrètes sinon confidentielles, mais quand un auteur comme Yann Martel vend plus de sept millions d'exemplaires dans le monde, on se dit — en tout cas moi, je me le répète avec une satisfaction non dissimulée — que le jeu en valait la chandelle. De son côté, le gouvernement doit sûrement applaudir, lui qui encaisse les impôts de ces revenus internationaux, non seulement ceux de Yann Martel mais aussi ceux de Margaret Atwood, d'Alice Munro, de Carol Shields, d'Yves Beauchemin, de Gil Courtemanche, de Marie Laberge, d'Arlette Cousture et probablement d'une centaine (et peut-être plus) d'autres auteurs qui ont réalisé des ventes importantes à l'extérieur du pays (en littérature mais aussi dans d'autres domaines du livre), ventes qui dépassent les cinquante mille, voire les cent mille exemplaires. Investir dans la diffusion internationale n'est donc pas investir à perte. Et ce l'est encore moins depuis que nos auteurs (et souhaitons que ce soit de plus en plus le cas pour les Québécois) commencent enfin à se faire connaître à l'extérieur de leurs frontières. Ils remplissent les caisses de l'État au point que les sommes allouées au secteur littérature par le programme PromArt sont très largement payées annuellement par les auteurs qui connaissent de grands succès sur la scène internationale.

APRÈS TOUT, C'EST NOTRE ARGENT

Personnellement, je n'ai aucune objection à ce que les auteurs (tout autant que les éditeurs et les agents littéraires) remettent une partie de leurs gains à l'État. Nous avons des responsabilités sociales comme tous les autres citoyens. Et je suis encore plus d'accord sur ce principe si les sommes rendues à l'État servent en partie, tout au moins, à maintenir des programmes d'aide aux artistes. Par contre, qu'on abolisse ces programmes pour des raisons obscures et injustifiées me déplaît souverainement.

Et puis, n'est-il pas ridicule que, au moment où les énergies consacrées à la reconnaissance de nos auteurs à l'étranger commencent à rapporter des dividendes,

on décide de sabrer un des programmes qui a permis cette visibilité sur la scène internationale ?

Personnellement, je juge que cette décision est celle d'un gouvernement qui a vraiment la vue courte et qui, de surcroît, ne sait même pas compter !

I. Marc Cassivi, *La Presse*, Cahier « Arts et spectacles », 15 août 2008, p. 1

Au moment où j'ai rédigé mon édito (23 août 2008), j'ignorais que les montants des coupures grimperaient encore de plus de vingt millions. On atteint donc près de 45 M \$.

Les autres programmes coupés sont :

- Volet de recherche et de développement du Programme de la culture canadienne : 5,64 millions de \$
- Programme de distribution dans le Nord : 2,1 M \$
- Observatoire culturel du Canada et son portail Culturescop.ca : 560 000 \$
- Portail Culture.ca : 3,8 M \$
- Programme de consolidation des arts et du patrimoine : 3,5 M \$
- Programme d'aide au développement de l'industrie de l'édition : 1 M \$
- Fonds canadien pour les magazines : 500 000 \$

Voix et image S

LITTÉRATURE QUÉBÉCOISE

Consacrée à la littérature québécoise, *Voix et Images* est publiée trois fois l'an par le Département d'études littéraires de l'Université du Québec à Montréal. Chaque numéro comprend un dossier sur un écrivain ou une écrivaine, ou sur un thème spécifique, des études sur des œuvres de la littérature québécoise et des chroniques sur l'actualité littéraire.

1 an (3 numéros):

Canada, 35 \$; étranger, 40 \$; étudiant, 21 \$.

2 ans (6 numéros):

Canada, 63 \$; étranger, 73 \$; étudiant, 37 \$.

Le numéro : n^{os} 1 à 32 : 5 \$; n^{os} 33 à 62 : 10 \$; n^{os} 63 et + : 13 \$ (taxes en sus)

Collection :

Soixante (60) numéros, au prix de 300 \$.

Les chèques ou mandats doivent être faits à l'ordre de :

Service des publications
Université du Québec à Montréal
C.P. 8888, succursale «A»
Montréal (Québec)
H3C 3P8
Canada
Téléphone : (514) 987-7747